



Séance constitutive du Conseil communal

Samedi 20 juin 2026

La séance débute en la salle du Conseil communal à 11h08

1. ASSERMENTATION DE CONSEILLERS

Monsieur le Préfet procède à l'assermentation de Mesdames Rose-Marie Notz et Nicole Nitchaeff qui souhaitent être assermentées dans la salle du Conseil communal et non au Temple.

Un bureau provisoire est constitué :

Scrutateurs provisoires : Madame Celeste Houssin et Monsieur Philippe Lörtscher

Secrétaire provisoire : Madame Alba Martinoli

Monsieur le Préfet préside à l'élection du président et de la secrétaire du bureau du Conseil communal.

Il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11,12, et 23 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement

2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Au nom du groupe des Vert.e.s, **Madame Alessandra Silauri** présente la candidature de **Monsieur Grégory Coderey**.

Monsieur Grégory Coderey (Les Vert.e.s) est élu président pour un an.

3. ÉLECTION DE LA SECRÉTAIRE

Au nom du Conseil communal, **Monsieur Vincent Arlettaz** présente **Madame Alba Martinoli**.

Madame Alba Martinoli est élue secrétaire pour 5 ans.

Elle est immédiatement assermentée et fait la lecture du PV d'assermentation qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur Grégory Coderey, président, officie pour les élections suivantes.

Il remercie les conseillères et conseillers pour la confiance témoignée et remercie également Monsieur le Préfet d'avoir mené la séance jusqu'à cet instant.

4. ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Au nom du groupe UDC et indépendants de droite, **Madame Tamara Schneider** présente la candidature de **Monsieur Maximilien Westphal**.

Monsieur Maximilien Westphal est élu.

5. ÉLECTION DU DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Au nom du groupe PLR, **Monsieur Vincent Alrtlettaz** présente la candidature de **Monsieur Xavier Tarin**.

Monsieur Xavier Tarin est élu.

6. ÉLECTION DE DEUX SCRUTATEURS

Au nom du parti socialiste et indépendant de gauche, **Madame Marie-Claude Rossi** présente la candidature de **Madame Celeste Houssin**.

Au nom du groupe PLR, **Monsieur Vincent Arlettaz** présente la candidature de **Monsieur Philippe Lörtscher**.

Madame Celeste Houssin et **Monsieur Philippe Lörtscher** sont élus.

7. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE SUPPLÉANT

Au nom du groupe Pour Lutry, **Monsieur Guy Wolfensberger** présente la candidature de Monsieur **Jean-François Chapuisat**.

Monsieur Jean-François Chapuisat est élu.

8. ÉLECTION DE DEUX SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Au nom du groupe PLR, **Monsieur Vincent Arlettaz** présente la candidature de **Madame Pauline Junod-Gay**.

Au nom du groupe Pour Lutry, **Jean-François Chapuisat** présente la candidature de **Madame Irina Popea**.

Madame Pauline Junod-Gay et **Madame Irina Popea** sont élues.

9. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

M. Vincent Arlettaz (PLR)
M. Jean-Daniel Jayet (PLR)
Mme Audrey Gohl (PLR)
M. Xavier Dewarrat (PLR)
M. Xavier Tarin (PLR)
M. Guy Wolfensberger (Pour Lutry)
M. Côté Martin (Pour Lutry)
Mme Hagmann Guitian Clara (Les Vert.e.s)
M. Loris Buret (Les Vert.e.s)
Mme Houssin Celeste (PSIG)
M. Maximilien Westphal (UDC&ID)

Monsieur Vincent Arlettaz est élu président de la Commission des finances avec applaudissements.

10. ÉLECTION DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

M. Philippe Lörtscher (PLR)
Mme Patricia Frangioni (PLR)
M. Jean-François Dumas (PLR)
Mme Catherine Cottier (PLR)
Mme Marine Pilet (PLR)
Mme Nicole Mottier (Pour Lutry)
Mme Carole Schaller (Pour Lutry)
Mme Rose-Marie Notz (Les Vert.e.s)
Mme Nadine Schmied (Les Vert.e.s)
M. Charles Chevalley (PSIG)
M. Sara Kramer (UDC&ID)

Monsieur Charles Chevalley est élu président de la commission de gestion avec applaudissements.

11. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La commission comporte 9 membres et 9 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

M. Jean-Samuel Leuba (PLR)

M. Savoy Baptiste (PLR)

Mme Moos Stéphanie (PLR)

M. Justin Croset (PLR)

Mme Charlotte de La Baume (Pour Lutry)

M. Guy Minder (Pour Lutry)

Mme Nadine Schmied (Les Vert.e.s)

Mme Marie-Claude Rossi (PSIG)

Mme Tamara Schneider (UDC&ID)

Monsieur Guy Minder est élu président de la Commission des affaires immobilières avec applaudissements.

12. ÉLECTION DE LA COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS

Les chefs de groupe présentent 5 candidats pour 5 postes à pourvoir. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

Mme Camille Moser (PLR)

Mme Nicole Mottier (Pour Lutry)

Mme Clara Hagmann Guitian (Les Vert.e.s)

Mme Lena Pellegrini (PSIG)

M. Maximilien Westphal (UDC&ID)

Monsieur Maximilien Westphal est élu président de la Commission de recours en matière d'impôts avec applaudissements.

13. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES RÉCUSATIONS

La Commission comporte 5 membres et 5 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

M. Olivier Rodieux (PLR)

M. Jean-François Chappuisat (Pour Lutry)

M. Jérémy La Scala (Les Vert.e.s)

Mme Celeste Houssin (PSIG)

Mme Tamara Schneider (UDC&ID)

Monsieur Jean-François Chappuisat est élu président de la Commission des récusations avec applaudissements.

14. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGIONALES ET INTERCOMMUNALES

Les chefs de groupe proposent 9 membres pour 9 postes. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

M. Jakob Bircher (PLR)

M. Jean-Pierre Delessert (PLR)

M. Fabrice Rod (PLR)

M. Christelle Crisinel (PLR)

Mme Susane Mühleimer (Pour Lutry)

M. Jean-François Chappuisat (Pour Lutry)

Mme Nadine Schmied (Les Vert.e.s)

M. Vincent Von Siebenthal (PSIG)

M. Jean-Marc Pilloud (UDC&ID)

Madame Nadine Schmied est élue présidente de la Commission des affaires régionales et intercommunales avec applaudissements.

15. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'APOL

Le règlement du Conseil intercommunal de l'APOL prévoit que le nombre de délégué(e)s en son sein est fixé à raison d'un délégué par mille habitants ou fraction de mille habitants.

La Commune comptant 10'892 habitant(e)s au 31 décembre 2025, le nombre de délégués pour Lutry pour la prochaine législature sera donc de 11.

Sont élus :

M. Olivier Rodieux (PLR)
M. François Bonjour (PLR)
M. Benoît Bongard (PLR)
Mme Mathilde Leuba (PLR)
M. Vincent Arlettaz (PLR)
M. Guy Minder (Pour Lutry)
M. Patrick Sumi (Pour Lutry)
M. Jérémy La Scala (Les Vert.e.s)
Mme Rose-Marie Notz (Les Vert.e.s)
M. Vincent Von Siebenthal (PSIG)
M. Guillaume Mateos (UDC&ID)

La Présidence sera désignée lors de la première séance du Conseil intercommunal.

16. ÉLECTION D'UN MEMBRE ET D'UN SUPPLÉANT À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU SDIS OUEST-LAVAUX

En vertu de l'article 8 des statuts de l'Association intercommunale du SDIS Ouest-Lavaux, notre Conseil doit désigner un membre et un membre suppléant au sein du Conseil intercommunal.

Sont élus :

M. Philippe Sandoz (PLR)

Suppléant : M. Jean-Marc Pilloud (UDC&ID)

17. ÉLECTION D'UN MEMBRE ET D'UN SUPPLÉANT À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORPC DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON

En vertu de l'article 9 des statuts de l'Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron, le Conseil doit désigner un membre et un membre suppléant au sein du Conseil intercommunal.

Sont élus :

M. Guy Wolfensberger ((Pour Lutry)

Suppléant : M. Philippe Sandoz (PLR)

18. ÉLECTION DES MEMBRES ET D'UN SUPPLÉANT À L'ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA RÉGION LAUSANNOISE POUR LA RÉGLEMENTATION DU SERVICE DES TAXIS

En vertu de l'article 6 des statuts de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, notre Conseil doit désigner deux membres et peut d'emblée nommer un membre suppléant au sein du Conseil intercommunal.

Sont élus :

M. Jakob Bircher (PLR)

Mme Nicole Nichaeff (PSIG)

Suppléant : Mme Rose-Marie Notz (Les Vert.e.s)

19. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Selon l'article 68 du Règlement, le Conseil doit nommer 3 représentants au sein du Conseil d'établissement.

Sont élus :

Mme Catherine Cottier (PLR)

Mme Irina Popea (Pour Lutry)

Mme Laurine Cordella (Les Vert.e.s)

20. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL À LA COMMISSION VITICOLE

Selon l'article 68 du Règlement, le Conseil doit nommer 3 représentants au sein de la Commission viticole.

Sont élus :

M. Jean-Samuel Leuba (PLR)

Mme Joana Failla (PSIG)

M. Darel Cedraschi (UDC&ID)

21. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL À LA COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Selon l'article 68 de notre Règlement, le Conseil doit nommer 5 représentants au sein de la Commission consultative d'urbanisme.

Sont élus :

M. Baptiste Savoy (PLR)

M. Sylvain Krayenbühl (PLR)

Mme Elodie Gysler (Pour Lutry)

M. Pierre Bonjour (Les Vert.e.s)

M. Aguet Denis (PSIG)

L'ordre du jour est épuisé.

Monsieur le président adresse quelques mots aux membres du Conseil :

« Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers,

Ayant épuisé l'ordre du jour de cette séance constitutive et avant de passer à la suite du programme, impliquant une partie plus récréative, je tiens une fois encore à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la Présidence de notre Conseil.

Chaque nouvelle législature amène avec elle un renouvellement permettant à de nouvelles idées d'émerger et à notre commune de poursuivre son évolution. Je me réjouis déjà de conduire nos débats dès le mois de septembre. D'ici là j'espère que vous aurez pu vous accorder un peu de repos en profitant de quelques jours de vacances et/ou de notre lac et de la plage.

Dans un monde qui se polarise et tend vers une hégémonie des grandes puissances, la diversité de notre conseil doit nous rappeler à quel point notre modèle démocratique est précieux et source de richesse, favorisant les liens et les échanges pour avancer vers le bien commun.

Je souhaite que nos débats continuent d'être empreint d'un profond respect et que les nouvelles conseillères et nouveaux conseillers puissent rapidement trouver leur place au sein de notre conseil. N'hésitez pas à profiter de l'expérience de vos collègues chevronnés dans vos groupes respectifs... ou pas.

Je me tiens également à votre disposition pour toutes questions ou besoin d'informations si vous en ressentez le besoin.

Je m'étais promis de ne pas remplir plus qu'une page alors il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très belle suite de journée et je remercie d'ores et déjà la municipalité et le personnel communal pour l'organisation de l'agape qui suivra dans la cour du Château. »

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président



Grégory Coderey



La Secrétaire



Alba Martinoli